

Les CPGE



© DR

DEPUIS LE 20 JANVIER, LA PROCÉDURE D'ADMISSION POST-BAC (APB) est ouverte aux candidatures des futurs bacheliers qui souhaitent postuler dans une formation supérieure. Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) en font partie. Implantées majoritairement dans des lycées publics, elles accueillent des étudiants issus de différents baccalauréats, généraux ou technologiques.

Ons démocratiser la prépa

Les CPGE sont des formations post-bac qui recrutent sur dossier et sont dispensées dans les lycées, ce qui facilite la transition pré-bac/post-bac. Les 1 200 classes réparties dans 500 lycées sur tout le territoire constituent un maillage territorial

auquel le SNES-FSU est attaché. Le nombre d'étudiants en CPGE a plus que doublé depuis 1980.

Les CPGE offrent des débouchés vers les grandes écoles ou les cycles master de l'université. Il existe des :

- prépas scientifiques qui attirent près des deux tiers des préparatoires ;
- prépas économiques et commerciales (25 %) ;
- prépas littéraires environ 15 %.

Les étudiants des filières scientifique et économique et commerciale ont la quasi-certitude d'intégrer une grande école (ingénieur, management, ENS) après leurs années de prépa. En filière littéraire, les débouchés se sont élargis au-delà des ENS depuis la mise en place, en 2009, de la banque d'épreuves littéraires (BEL) qui conduit aux écoles de management, IEP, etc. Certains étudiants de prépa poursuivent à l'université, leurs études en prépa sont alors validées via les ECTS (abréviation du terme anglais qui signifie Système européen de transferts et d'accumulations des crédits) selon une grille nationale.

Une ouverture vers de nouveaux publics qu'il faut poursuivre

En 2014, sur l'ensemble des jeunes étudiants à l'université, 30 % d'entre eux ont des parents cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale et 23,5 % ont des parents ouvriers ou employés, alors qu'en

LES CPGE EN CHIFFRES (SOURCE DEPP, 2015)

84 200 étudiants inscrits en CPGE

14,5 % de bacheliers économiques

7 % des poursuites d'étude des bacheliers

8,9 % de bacheliers littéraires

83,4 % dans le secteur public

5,5 % d'un baccalauréat technologique

42 000 en première année

1 % étaient déjà bacheliers et proviennent d'autres filières du supérieur

93,5 % proviennent d'un baccalauréat général

Part des filles parmi les étudiants de CPGE

Filière scientifique : 28,9 %

70,1 % de bacheliers scientifiques

Filière économique et commerciale : 54,9 %

Filière littéraire : 74,3 %



Françoise Lachize

Professeur au lycée public Saint-Louis à Paris

CPGE ils sont respectivement 49,5 % et 16,5 %. Les origines sociales sont, elles, comparables en Master et en CPGE avec des taux respectifs de 33,5 % et 17,5 %. Mais il y a des évolutions encourageantes : concernant les boursiers, une démarche volontariste commence à porter ses fruits. En effet, entre 2008 et 2014, le taux de boursiers à l'université est passé de 31 à 35 % alors que dans le même temps, il est passé de 21,9 à 27,7 % en CPGE.

Les classes ATS (Adaptation technicien supérieur) permettent d'accueillir un nouveau public, puisqu'il s'agit de classes prépas en un an qui s'adressent aux détenteurs de BTS ou DUT souhaitant intégrer une grande école.

Les prépas réservées aux bacheliers technologiques ont permis de diversifier le vivier d'étudiants dans les filières scientifiques et économique et commerciale. Pourtant ces classes ont parfois du mal à recruter, car ces bacheliers préfèrent souvent, pour des raisons économiques ou personnelles, les cursus courts.

Lutter contre l'autocensure...

Des études ont montré que dans une certaine d'établissements aucun élève ne postulait en CPGE. Pour le SNES-FSU, il est donc important de lutter contre les stéréotypes et l'autocensure des futurs étudiants. Telle est l'ambition affichée de dispositifs comme les « cordées de la réussite » (voir encadré) ou celui des « Meilleurs Bacheliers » permettant aux 10 % des meilleurs élèves de chaque lycée, selon les résultats du bac, d'accéder à une filière sélective. Cependant, ces dispositifs « compte-goutte » ne constituent pas une politique incitative d'ensemble.

Un exemple à Aubervilliers : le lycée Le Corbusier propose entre autres des CPGE TSI (Technologies et sciences industrielles) ouvertes aux titulaires d'un bac STI2D. Un formidable travail est fait par les professeurs pour le recrutement des élèves, mais, même acceptés, « certains ne confirment pas leur inscription à cause des difficultés d'hébergement, et ce n'est pas faute de solliciter régulièrement les autorités et l'office HLM », précise Manuel Combes, professeur du lycée.

... et offrir des conditions d'études permettant la réussite de tous

L'ouverture du futur campus Condorcet constitue un certain espoir, car 150 logements étudiants seraient accessibles en 2018. La question d'un hébergement dédié aux élèves de prépa est un facteur clé de leur réussite, « car il donnerait accès à des lieux calmes de travail le soir, ce dont disposent rarement les élèves chez eux » souligne Manuel Combes. « Et cela permettrait de se confronter à armes égales avec les élèves de prépa en régions ». Il constate aussi que

L'US Mag : **Qu'est-ce que le dispositif des « cordées de la réussite » ?**

Le programme « cordées de la réussite » a été lancé en 2008, sous la forme d'un label national attribué dans le cadre d'un partenariat entre le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et le ministère en charge de la Politique de la ville. À son origine, ce programme a visé en priorité les 215 quartiers de la dynamique espoir banlieues. Ce label est attribué à des projets constituant des partenariats entre des établissements d'enseignement supérieur (grandes écoles, universités...) et des lycées ou collèges. Ces partenariats prennent diverses formes, la plus visible étant la mise en place de tutorat par des étudiants du supérieur auprès d'élèves du secondaire. Il y a actuellement 375 cordées réparties sur tout le territoire.

Ce fut aussi une opération de communication pour le gouvernement de l'époque en direction des jeunes des quartiers sensibles, dans le but de les inciter à envisager des études supérieures.

L'US Mag : **Comment le dispositif s'est-il mis en place dans ton établissement ?**

Il s'agit d'un partenariat entre le lycée Saint-Louis, l'école des Mines de Paris, et six lycées situés dans des quartiers prioritaires, choisis par le ministère de l'Éducation nationale, une majorité étant dans l'académie de Créteil. Les élèves des lycées partenaires admis à Saint-Louis reçoivent des aides méthodologique et pédagogique : cours de soutien, stages de langues, parrainage par un professeur du lycée. Nous avons aussi un budget pour l'achat de livres ou mini-ordinateurs qui sont prêtés aux étudiants. Les équipes enseignantes et de direction de Saint-Louis et des lycées partenaires sont en contact et se rencontrent régulièrement. Quelques étudiants de l'école des Mines participent à l'opération, sous le contrôle d'un enseignant.

L'US Mag : **Quel bilan tires-tu de ce dispositif ?**

La démarche de cette cordée nous a paru intéressante au début, dans le contexte où l'on reprochait aux classes prépas un recrutement peu diversifié socialement, et beaucoup de collègues se sont engagés bénévolement dans cette action. Mais il faut bien reconnaître après quelques années de fonctionnement que le nombre d'élèves concernés est très faible. En moyenne, chaque année, une quinzaine d'élèves des six lycées partenaires intègrent la prépa du lycée Saint-Louis, soit environ 2,5 % de l'ensemble des élèves de première année. Il sont suivis par une vingtaine d'enseignants, comme tuteur ou professeur référent d'un lycée partenaire, soit presque 20 % des enseignants du lycée. D'ailleurs, si le lycée Saint-Louis compte environ 25 % de boursiers parmi ses élèves, il le doit plutôt à une politique volontariste dans le processus d'admission et à un tarif d'internat réduit pour les élèves boursiers.

« Certains se découragent car ils ont peur des concours », alors que de nombreuses écoles recrutent sur dossier mais cela est moins connu.

Pour le SNES-FSU, la démocratisation des CPGE passe aussi par la défense des prépas dites de proximité. La présence de lycées disposant de CPGE sur l'ensemble du territoire, y compris dans des villes moyennes, est un atout supplémentaire pour cette voie de formation : les élèves peuvent en effet

postuler pour des classes installées assez près de chez eux, ce qui est pratique et rassurant pour eux-mêmes et leurs familles. Certains lycées proposent aussi des places en internat, dont les tarifs sont relativement peu onéreux. Or, les menaces rectores de fermeture sont de plus en plus fortes sur ces classes, à qui on impose d'atteindre 48 élèves. Chaque année le SNES-FSU accompagne à tous les niveaux – local, rectoral et ministériel – les collègues qui luttent contre des projets de fermetures. En décembre 2015, la mobilisation a été gagnante à Saint-Brieuc, les collègues du lycée Rabelais ayant pu sauver la prépa de physique-chimie caractérisée, dans ce lycée, par une mixité aussi bien sociale que de genre.

Mais c'est surtout grâce à l'établissement d'une école et d'un enseignement secondaire de qualité sur tout le territoire pour lequel se bat le SNES-FSU que les classes préparatoires cesseront d'être une institution de reproduction sociale. n



Ont participé à la rédaction de cet article : Amelle Expert, Julien Luis, Christophe Schneider